

COMPTES RENDUS

André M. ALAUZEN. — *La Peinture en Provence du XIV^e siècle à nos jours*.
Édité par la Savoisiennne. Lausanne, 1962, in-4°, 242 pages, 100 reproductions.

Cet ouvrage manquait. Une poussière d'études de détail ; la si sensible analyse des *Musées de Provence* par Louis Gillet, *les Peintres Provençaux de Nicolas Froment à Cézanne* par Jean-Louis Vaudoyer ; *l'Art en Provence* d'André Villard, mais M. André Alauzen, à la différence d'André Villard, ne s'en tient qu'à la peinture, et avec une belle audace devant laquelle avait reculé Jean-Louis Vaudoyer, dépasse Cézanne et fait un sort aux peintres contemporains. Le dessein était neuf et, encore que M. André M. Alauzen ait dû infiniment à l'érudition précise du regretté Joseph Billioud, on ne peut que le féliciter d'avoir voulu dominer l'apport si vaste du xiv^e siècle à nos jours. M. Alauzen notamment a multiplié les voyages à la poursuite des œuvres dispersées à travers les musées et les collections particulières. Ajoutons que cet ouvrage sur l'art est un ouvrage d'art, luxueusement présenté. Les reproductions sont le plus souvent excellentes. J'en noterai deux : *la Jeune Femme à l'ouvrage* de Françoise Duparc au Musée des Beaux-Arts à Marseille dont nous n'avons fini d'admirer la simplicité et la délicatesse, si bien, qu'éloge suprême, le nom de Vermeer vient sous la plume sans que Françoise Duparc soit écrasée ; *le Cap Canaïo vu du Bestouan*, à Cassis, de Jean-Baptiste Olive où l'on retrouve sous les vagues fracassantes, l'ocre des rochers, le bleu profond de la mer, le grain de la toile, les empâtements du couteau et, comme les emportements du peintre exceptionnellement inspiré.

Le principe de M. Alauzen a été de ne jamais procéder par allusion, par description sans support de l'image. Des notices donc de deux pages, le plus souvent étayées par une ou deux reproductions. Le contestable de cette méthode est que les plus grands risquent de n'être guère mieux traités que les mineurs. A quoi l'on répondra : rien de plus subjectif que cette distinction et c'est du côté des mineurs qu'il faut chercher et découvrir. Précisément M. Alauzen a fait des découvertes ou des redécouvertes nombreuses. Bornons-nous à celle qu'il signale, page 77, sur Claude Arnulphy. Le mérite, en effet, de ces études d'ensemble est de nous ramener aux artistes qui ne sont pas de première volée : quel roman, note M. Alauzen, que la vie de Xavier Sigalon, artiste infiniment plus malheureux que d'autres qui en ont usurpé la réputation, encore que, comme bien d'autres, il ait obtenu l'appui de Thiers, moins stupidement « bour-

geols » qu'on ne veut bien le dire ; quelle noble conception de son art que celle de Pégurier (1856-1936) que j'avoue avoir très mal connu jusqu'à l'étude de M. Alauzen : « Il faut qu'un tableau vous donne de la joie et non de l'ennui. »

Le plaisir et l'enrichissement que nous apporte ce bel ouvrage ne vont pas sans quelques réserves. Certaines importent peu : questions de goût, subjectives et par là même d'un intérêt médiocre. Nous ne sommes pas convaincu que M. Alauzen ait rendu à Gustave Ricard la justice qu'il mérite. Certes, aucune critique fondamentale, mais on sent que M. Alauzen préfère un art plus spontané, plus vif, peut-être moins riche de réminiscences picturales et de recherches psychologiques. Il y a dans Ricard une volonté d'absolu qui n'a pas toujours été récompensée. Plus sérieuses, les observations sur le plan de l'ouvrage qui déconcerte. M. Alauzen a mille fois raison de ne pas négliger l'art populaire, mais pourquoi traiter les pionniers de l'art moderne avant les peintres du XIX^e siècle ; pourquoi revenir sur les pastellistes ?

Encore une fois, ne ménageons pas notre joie à retrouver tant d'œuvres sous un éclairage nouveau et dans une présentation impeccable.

P. GUIRAL

Jacques BILLIQUOD. — *Le Livre en Provence du XVI^e au XVIII^e siècle.* — Marseille, impr. Saint-Victor, 1961. — 24 cm, 301 p. (Thèse présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université d'Aix-Marseille).

M. Jacques Billiquod nous donne ici les résultats de ses patientes et laborieuses recherches. Le point de départ de son travail, il l'expose lui-même dans son introduction, est le dépouillement du « Catalogue du fonds de Provence de la Bibliothèque municipale de Marseille » établi par H. Barré en 1890 et le « Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaisin » publié en 1786 par le D^r Achard. A l'aide de ces répertoires, l'auteur a constitué un fichier de plusieurs milliers d'impressions provençales dont il a extrait une centaine d'ouvrages. L'examen des pages de titre lui a permis de rassembler des renseignements précis sur les noms, adresses des éditeurs, des imprimeurs et les dates d'impression, documentation qu'il a ensuite élargie et approfondie en consultant les archives publiques.

C'est aux artisans du livre que M. J. Billiquod consacre la première partie de sa thèse. L'imprimerie s'est introduite tardivement en Provence. Le premier livre imprimé, le « Traité de l'Eglise de Dieu contre les Calvinistes » de J. Pellicot, l'est à Aix et seulement en 1575, encore sort-il des presses d'un imprimeur avignonnais appelé par les consuls aixois. Les ouvrages importants sur la Provence continuent à paraître à Avignon et à Lyon. L'imprimerie ne s'établit réellement en Provence qu'en 1595 avec la venue à Aix de Jean Tholosan, maître imprimeur lyonnais. Cette année voit également l'introduction de l'art typographique à Marseille avec l'impression des « Obros et Rimos provvensalos » de L. Bellaud de la Bellaudière.

Les origines retracées, l'auteur nous documente sur les familles d'imprimeurs-libraires, sur les libraires et les relieurs qui ont joué un rôle prépondérant. Il y a de véritables dynasties d'imprimeurs-libraires, tels les David à Aix qui se succèdent de père en fils.

Travaillant en famille, les artisans du livre ne s'organisent en corporations qu'au XVIII^e siècle. Ces communautés n'existent d'ailleurs qu'à Aix (à partir de 1733) et à Marseille, elles n'ont jamais eu une grande vitalité, encore est-ce l'autorité royale qui exigera leur création notamment pour la surveillance des livres.

Un contrôle sévère des impressions est exercé par les échevins ou consuls, le Parlement, les syndic des corporations, l'inspecteur de la librairie et l'intendant représentant du Chancelier de France. Les conventions aux règles de la librairie sont soumises soit au tribunal des échevins ou des consuls, soit au Parlement selon l'importance des affaires. Il arriva aussi que le conseil du roi soit saisi dans les cas délicats. Chaque autorité garde jalousement ses prérogatives en cette matière. Néanmoins l'impression et la diffusion d'ouvrages non autorisés ont toujours subsisté comme en témoignent les nombreuses affaires évoquées.

Nombreux sont les livres interdits propagés par le colportage qui apparaît comme une contravention permanente de la librairie. En bonne place parmi les colporteurs figurent les forçats des galères de Marseille, établis dans des baraques sur le port, « ils y vendaient de tout et aussi des livres » et même des livres prohibés.

M. J. Billoud intitule la seconde partie de son étude : « Impressions et éditions provençales ». Il dresse là le catalogue d'une centaine d'ouvrages imprimés en Provence choisis comme tout particulièrement intéressants. Préalablement à la description de ces anciennes éditions, il nous montre le rôle heureux tenu par les autorités dans leur publication, certaines n'ont dû le jour qu'à la générosité de l'Université ou des villes d'Aix et de Marseille.

L'auteur ne borne pas son étude aux livres de science, d'érudition et de divertissement, il réserve un chapitre aux gazettes, almanachs et guides et c'est pour lui l'occasion de retracer l'histoire du « Courrier d'Avignon » et les tribulations de son fondateur et rédacteur, François Morénas.

Dans la troisième partie, on aborde le problème de la diffusion du livre dans les différentes classes sociales. Tenant avant tout à faire œuvre nouvelle et pour écarter de sa thèse, semble-t-il, tout soupçon de complaisance, M. J. Billoud considérant que des études ont été publiées avant lui pour Marseille, Toulon et Arles, limite le champ de ses recherches et nous présente seulement un tableau des bibliophiles et des bibliothèques d'Aix. Distinguant successivement les gens d'église, les nobles parlementaires et les bourgeois, il nous donne pour chacun de ces trois ordres une liste alphabétique des bibliophiles et, ce qui est très précieux, des indications biographiques et la description de leurs armes. Une notice détaillée met en lumière l'activité de Peiresc en tant que bibliophile. M. J. Billoud n'a pas cru devoir accorder la même part au marquis de Méjanès parce que ce dernier n'a pas réuni à Aix ses livres et ses manuscrits.

Cette exclusion paraît néanmoins mettre l'auteur mal à l'aise, aussi ne tarde-t-il pas malgré tout à évoquer la figure du célèbre collectionneur en montrant la place importante qu'il tint dans le développement du marché des livres en Provence, sujet de la quatrième et dernière partie de sa thèse.

Pour reconstituer l'histoire du commerce licite des livres, M. J. Billoud a disposé des archives d'une grande dynastie aixoise d'imprimeurs-libraires, les David, dont les papiers sont conservés pour une grande part à la Bibliothèque Méjanès. En France, les David apparaissent essentiellement en relation d'affaires avec les libraires avignonnais et lyonnais. Importantes aussi sont leurs opérations commerciales avec les bibliophiles et en particulier avec le marquis de Méjanès, c'est ce que met en valeur M. J. Billoud qui a retrouvé les lettres échangées entre le grand amateur de livres et ses fournisseurs aixois. Le commerce des David ne fut pas limité à la France, ils eurent des correspondants en Italie, en Suisse et aux Pays-Bas.

Après une évocation du commerce illicite qui persista toujours en dépit des répressions dont il fut l'objet, la thèse s'achève par un aperçu sur le transit des livres qui traversaient la France en balles pour être embarqués à Marseille à destination de l'Italie, de l'Espagne ou du Portugal.

M. Jacques Billoud est un érudit probe et scrupuleux. Ayant délimité son sujet, il ne se départ pas des frontières qu'il s'est imposées, il n'a voulu concevoir sa thèse que comme un exposé de ses découvertes. Il en résulte peut-être une certaine sécheresse et on aimerait parfois lui voir replacer son travail dans un contexte plus général, donner quelques éléments de comparaison. Il n'en reste pas moins que cette thèse est un ouvrage de première main d'une grande rigueur scientifique qui apporte une contribution des plus utiles à l'histoire du livre et de la Provence, elle sera consultée avec fruit car les renseignements fournis ne sont jamais erronés et commodément en raison des différents index qui la complètent. Soulignons, en terminant, l'intérêt qu'offrent pour tout amateur de livres le catalogue des principales impressions provençales et la liste des bibliophiles et des bibliothèques d'Aix.

S. ESTEVE

Archivio di Stato di Torino. Serie di Nizza e della Savoia. Inventario, Roma, vol. I (1954), in-8°, XVIII — 578 p. et vol. II (1962) XCIX — 509 p. (Ministero dell'Interno. Pubblicazioni degli Archivi di Stato, XVII, XL).

Les Archives d'Etat de Turin ont entrepris la publication de l'inventaire des archives concernant la Savoie et le Comté de Nice, dont la majeure partie a été remise à la France en exécution du traité de paix de 1947.

Le premier volume, établi par les soins de M^{lle} Rosa-Maria Borsarelli, comprend, dans les archives dites de Cour, les séries : abbayes, archevêchés et évêchés, matières économiques, commerce, cérémonial, Nice. Le deuxième volume dû à M^{me} Maria-Vittoria Bernachini Artale di Collalto est relatif aux archives de la Chambre des Comptes. Un troisième volume qui aurait dû être le second d'après l'ordre annoncé au début de la publication contiendra les séries des archives de Cour se rapportant plus spécialement à la Savoie.

Ainsi que le rappelle l'introduction, des publications avaient déjà été faites du côté français (Bruchet pour la Savoie, Latouche et Imbert pour Nice) qui naturellement ont largement utilisé les inventaires manuscrits rédigés depuis le XVIII^e siècle. Les présents volumes permettent, par la présence ou l'absence d'astérisques, de savoir si les documents recherchés se trouvent en France et si des microfilms en ont été pris.

Quelques compléments sont désirables pour les fonds niçois ; les séries des archives de Cour et des sections réunies renferment de nombreuses sources documentaires dont il n'est pas fait état, par exemple la subdivision *Paesi per A e B* ou encore la série des *Lettere principi diversi* et *Lettere particolari*. On peut d'ailleurs en avoir quelque idée en lisant l'introduction de M. L. Imbert à *l'Inventaire sommaire du fonds « Citta e Contado di Nizza »* des *Archives d'Etat de Turin* paru en 1937.

D'ores et déjà, l'instrument de travail mis à la disposition des chercheurs doit rendre de précieux services. Nous souhaitons qu'en fin de publication un index général facilite la consultation du recueil.

E. HILDESHEIMER.

Sous le titre *La riforma nei domini Sabaudi delle Alpi-Marittime Occidentali*, M. Arturo Pascal continue à publier dans le *Bolletino storico-bibliografico sub-alpino de la Deputazione subalpina di Storia Patria* de Turin une série d'articles très documentés sur les menées huguenotes dans le Comté de Nice, le diocèse de Vintimille et la vallée de Barcelonnette.

Provence historique avait déjà signalé en 1958 (1) l'intérêt de cette étude qui paraît depuis 1950 pour l'histoire des guerres de religion en Provence au XVI^e siècle. Les protestants du Comté de Nice sont en effet directement influencés par la situation de leurs coreligionnaires en Provence et en Dauphiné.

C'est dans la région de la haute vallée du Var (diocèse de Glandèves) et notamment à Puget-Théniers, Toudon, Beull et Ascros, villages proches de la frontière provençale, qu'ils manifestent la plus grande activité. En 1567 l'on assiste même à une véritable révolte à Ascros qui supporte un siège et doit être soumise par la force armée.

L'âme du parti calviniste dans cette région n'est autre que Julie Piccamiglia, dame de Beull et épouse d'Honoré Grimaldi-Beull, gouverneur de Nice. Le gouverneur applique avec une certaine modération les ordres de répression reçus de la cour d'Emmanuel Philibert. Cependant en 1571 la dame finit par consentir à abjurer officiellement sa foi (elle reste calviniste en fait dans son for intérieur et, à sa mort, en 1607, on lui refusera une sépulture religieuse) ; dès lors l'activité des inquisiteurs et des prédicateurs s'intensifie tandis que les calvinistes découragés par cette défection semblent perdre du terrain.

Des complots protestants sont découverts et notamment un coup de main prévu contre les ports de Nice et de Villefranche. Le gouvernement de Turin avec beaucoup de difficultés finit par obtenir en 1570 l'extradition d'un certain Michel Arnaud originaire de Pertuis incarcéré à Aix-

(1) Voir *Provence Historique*, t. VIII (1958), p. 282, pour les articles parus de 1950 à 1953.

D'autres articles ont paru depuis dans les tomes LVII (1959), p. 51 à 81 et p. 360 à 392 ; LIX (1961), p. 5 à 58, et LX (1962), p. 355 à 433.

en-Provence pour crime de lèse-majesté et qui avait fait des déclarations, semble-t-il mensongères, contre Honorat de Beull et des gens de sa parenté. Un envoyé ducal va interroger le prisonnier à Aix avant qu'on ne le transfère à Nice.

Dans la vallée de l'Ubaye plus proche encore des agitations dauphinoises, le gouverneur doit faire face à une situation tendue.

Puisse ce rapide résumé de près de deux cents pages parues entre 1959 et 1962, inciter les érudits provençaux à consulter le bulletin historique et bibliographique de la Société turinoise qui en dehors d'excellentes études de fond renferme dans chaque fascicule une recension bibliographique très complète des articles parus sur l'archéologie et l'histoire des deux versants des Alpes Occidentales.

E. BARATIER.